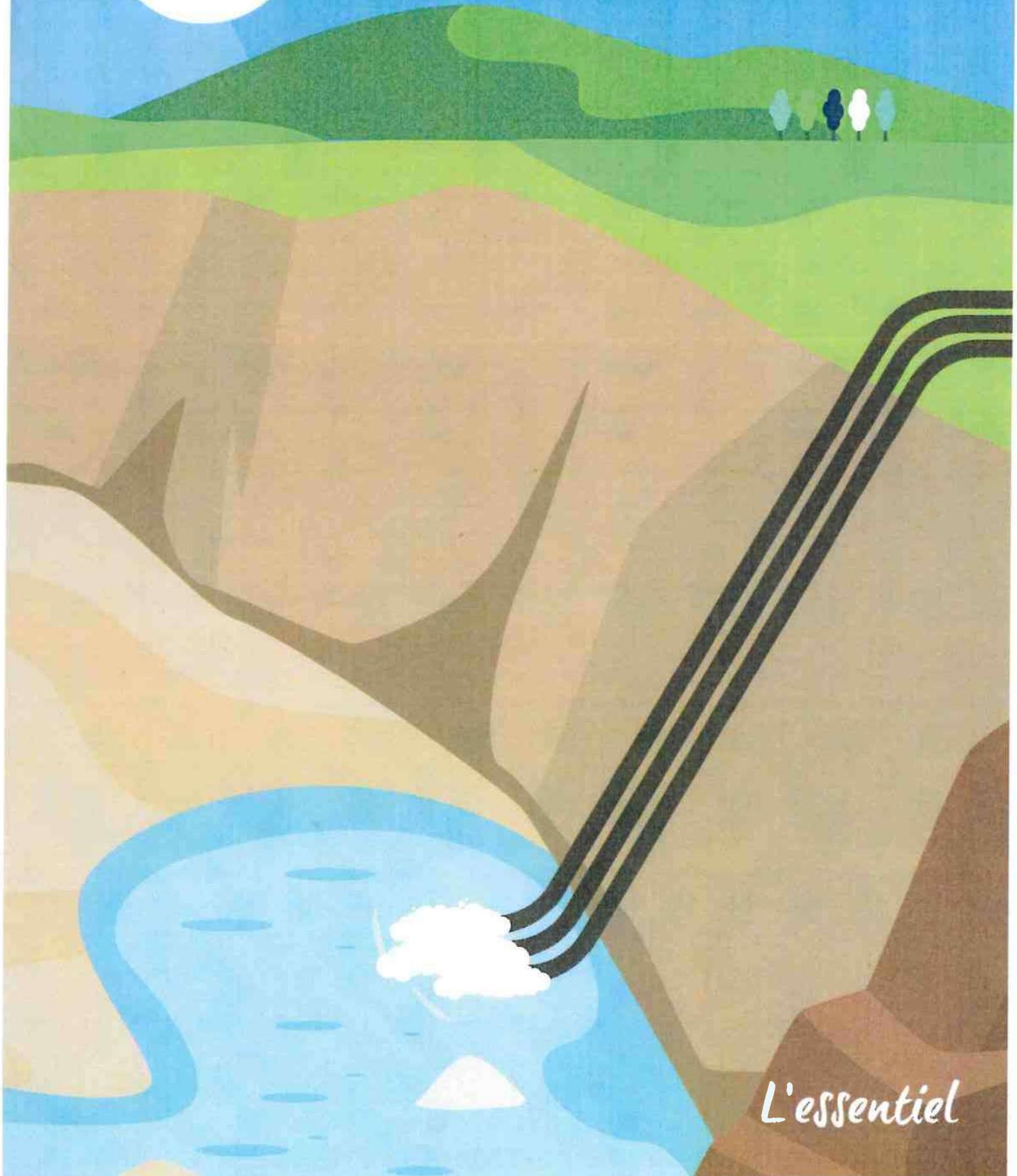




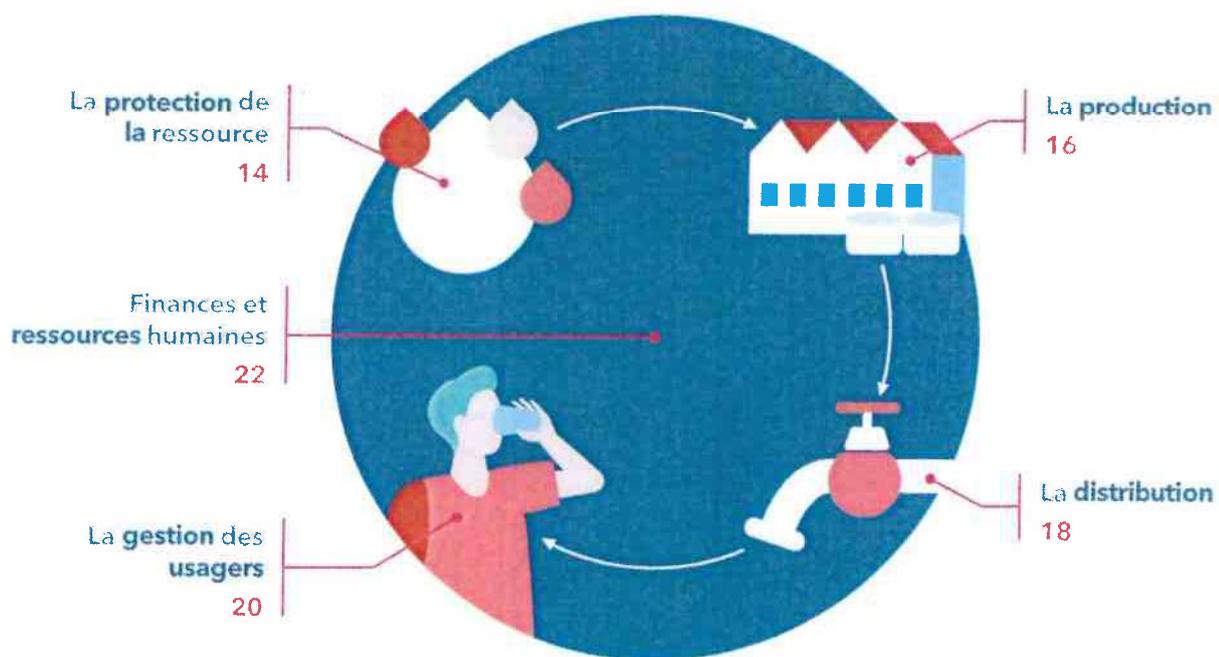
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



*L'essentiel*

# SOMMAIRE

Édito .....	3
Gouvernance et organisation .....	4
Compétences .....	6
Enjeux et perspectives .....	8
Faits marquants .....	10
Chiffres-clés 2022 .....	12



**Direction de la publication :** Jacky Dallot

**Rédaction :** Vendée Eau - 2023

**Conception graphique / mise en page :** Agence Georgette

Imprimé en Vendée sur papier recyclé.

**Crédits cartographiques :** Vendée Eau - CPA Sources : BGV/Vendée Eau - 2023

**Conception et réalisation :** Vendée Eau



# ÉDITO

## 2022, année hors norme

En 2022, la France a connu une sécheresse inédite depuis 1976. La succession de périodes de canicules, le déficit pluviométrique exceptionnel et les très fortes consommations estivales ont permis de tester dans des conditions hors norme le dispositif vendéen d'alimentation en eau potable.

Fort heureusement, la Vendée s'était préparée : face à la perspective d'étés de plus en plus secs, dans un contexte de forts développements économique, démographique et touristique, un bouquet de solutions avait été mis en place sur les 10 dernières années. Ainsi, le travail sur le rendement des réseaux, la modernisation des usines, les économies d'eau, les interconnexions entre territoires et le stockage en carrière - la carrière des Clouzeaux a été mise en service en 2022 - ont permis à la Vendée d'être résiliente même en condition extrême. Aucun abonné vendéen n'a eu à subir de coupure d'eau en raison de la sécheresse, y compris dans les zones naturellement déficitaires en eau. Les choix des élus du territoire, les investissements audacieux et le travail des équipes de Vendée Eau ont porté leurs fruits.

En 2022, les élus de Vendée Eau ont également entériné un choix important pour le département : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et au fil des échéances de contrat, Vendée Eau reprendra en gestion directe l'ensemble du service de relation avec les usagers de l'eau potable, aujourd'hui assuré par des opérateurs privés. Vendée Eau se rapprochera ainsi davantage des Vendéens pour leur offrir un service de proximité et de qualité.

Il assurera ainsi avec encore plus de force sa mission de service public œuvrant pour les collectivités vendéennes et leurs habitants.

**Jacky Dallet,**  
*Président de Vendée Eau*

# GOVERNANCE...

Vendée Eau est piloté par des élus **représentant** les EPCI adhérents.

Les **instances** décisionnelles sont le bureau et le comité syndical.

Composé de 50 délégués désignés par les 19 communautés de communes et d'agglomération et la commune de l'Île d'Yeu, ce dernier administre ainsi Vendée Eau. Il se réunit trois fois l'an.

## COMPOSITION DU BUREAU



**Jacky DALLET**  
Président



**Michel BOSSARD**  
Vice-Président



**Jean-François PEROCHEAU**  
Vice-Président



**Yannick DAVID**  
Vice-Président



**James GANDRIEAU**  
Vice-Président



**Hélène MADORRA**  
Vice-Présidente



**Richard SIGWALT**  
Vice-Président



**Florent LIMOUZIN**  
Vice-Président



**Michel CHAILLOUX**  
Vice-Président



**Fabien GABORIT**



**Christian GUENION**



**Alain BROCHOIRE**



**Joël CHATEIGNER**



**Hervé BESSONNET**



**Miguel CHARRIER**



**Jean-Marie ARNAUDEAU**



**Xavier PROUTEAU**



**Marc HILLAIRET**

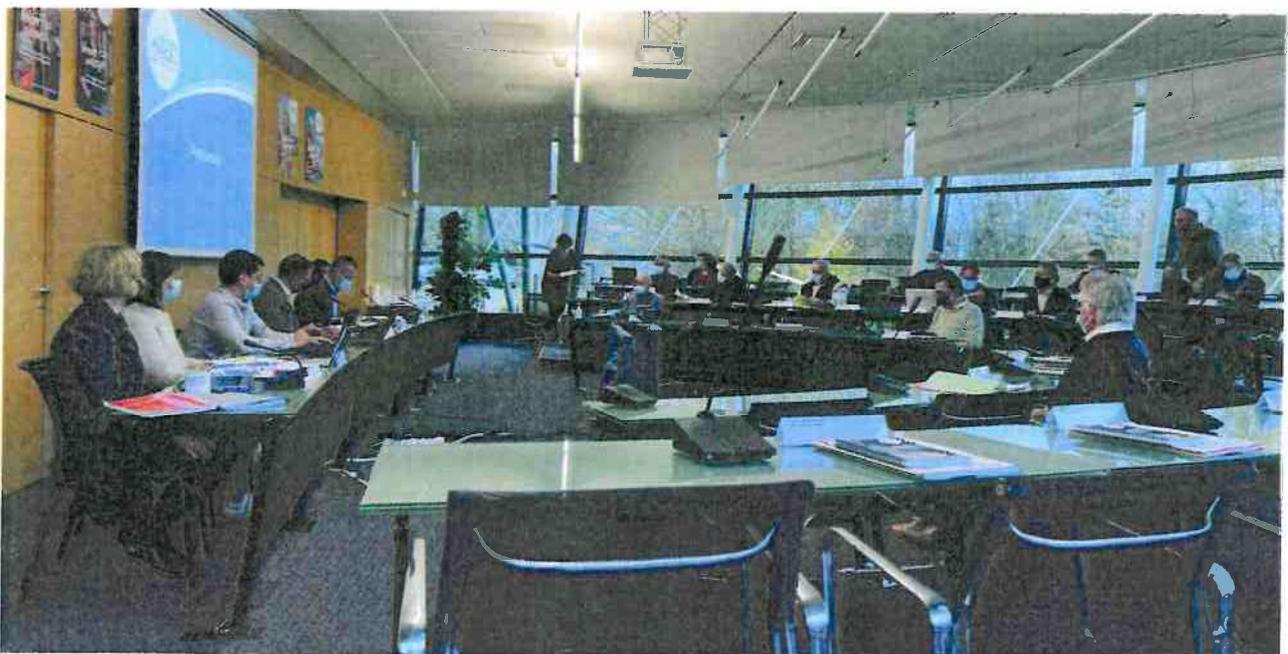
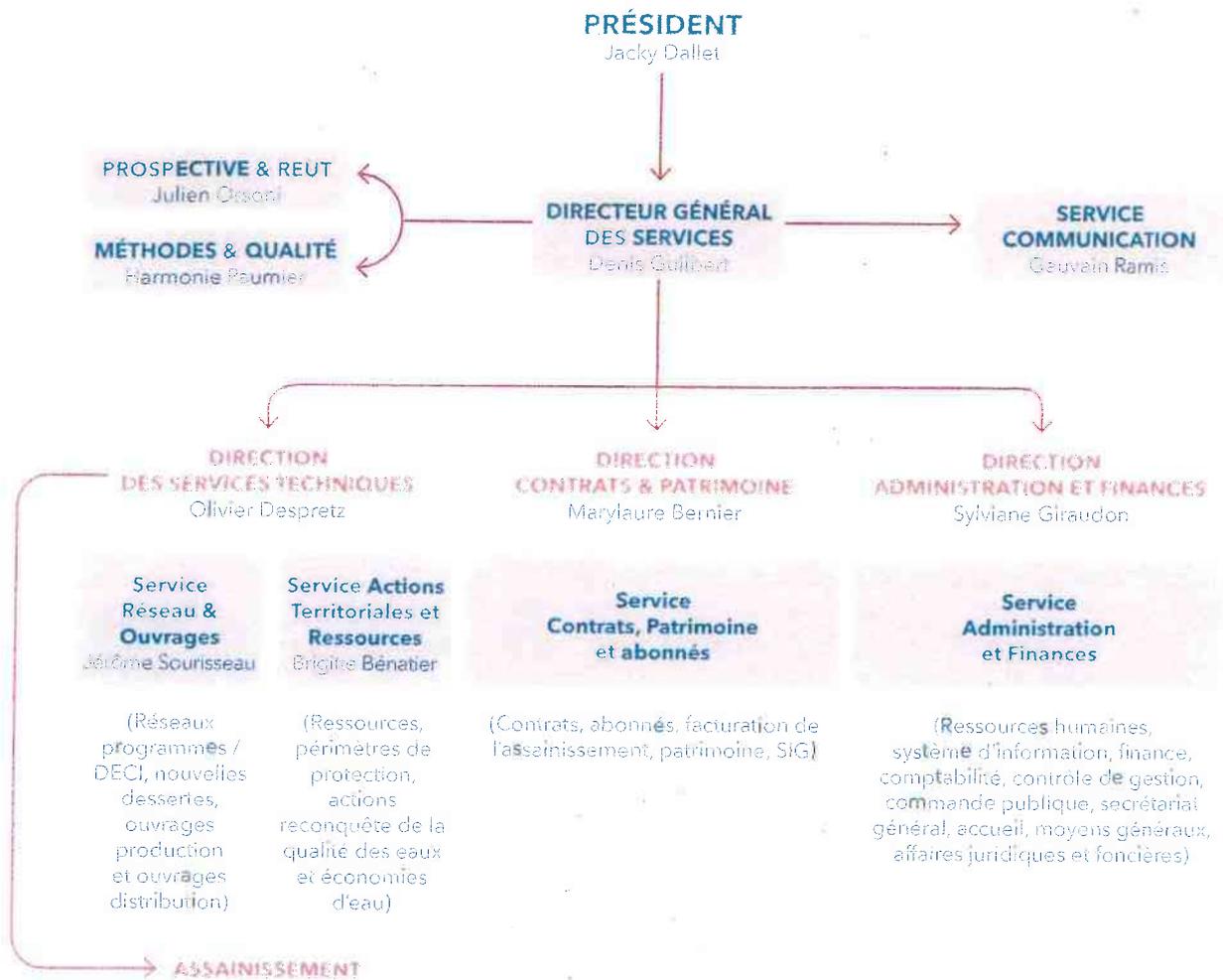


**Michel BRUNEAU**



**Christophe HOGARD**

# ...ET ORGANISATION



# COMPÉTENCES

## CARTE DES ORIGINES DE L'EAU POTABLE EN VENDÉE



Vendée Eau dispose de la totalité de la compétence « eau potable » pour l'ensemble de ses adhérents, comprenant principalement les missions relatives à la ressource en eau, la production et la distribution de l'eau potable et la facturation aux abonnés du service. Vendée Eau porte également la compétence assainissement collectif sur une partie du territoire.

Ainsi, Vendée Eau exerce les prérogatives suivantes :

- l'établissement du règlement du service de distribution d'eau potable qui définit les conditions d'exécution du service proposé aux abonnés,
- la fixation annuelle des tarifs du service de l'eau potable, en rappelant qu'ils sont les mêmes pour l'ensemble des abonnés,
- le choix du mode de gestion du service et des opérateurs à qui il confie l'exploitation au quotidien du service, tant pour la production que pour la distribution de l'eau potable.

Vendée Eau a pour mission de gérer et de protéger la ressource en eau.

Vendée Eau réalise tous les investissements pour l'amélioration, le renforcement et le développement des ouvrages et des réseaux, ainsi que leur renouvellement, pour garantir la performance et la pérennité du service d'eau en Vendée.

Vendée Eau achète également de l'eau potable à des collectivités voisines non adhérentes, principalement Atlanticeau (usine de potabilisation de Basse-Goulaine) pour desservir le Nord-Est de la Vendée, et vend de l'eau potable au Syndicat des eaux de Charente Maritime, Eau 17, et au Syndicat des eaux de la Gâtine (79) pour compléter leurs ressources propres.

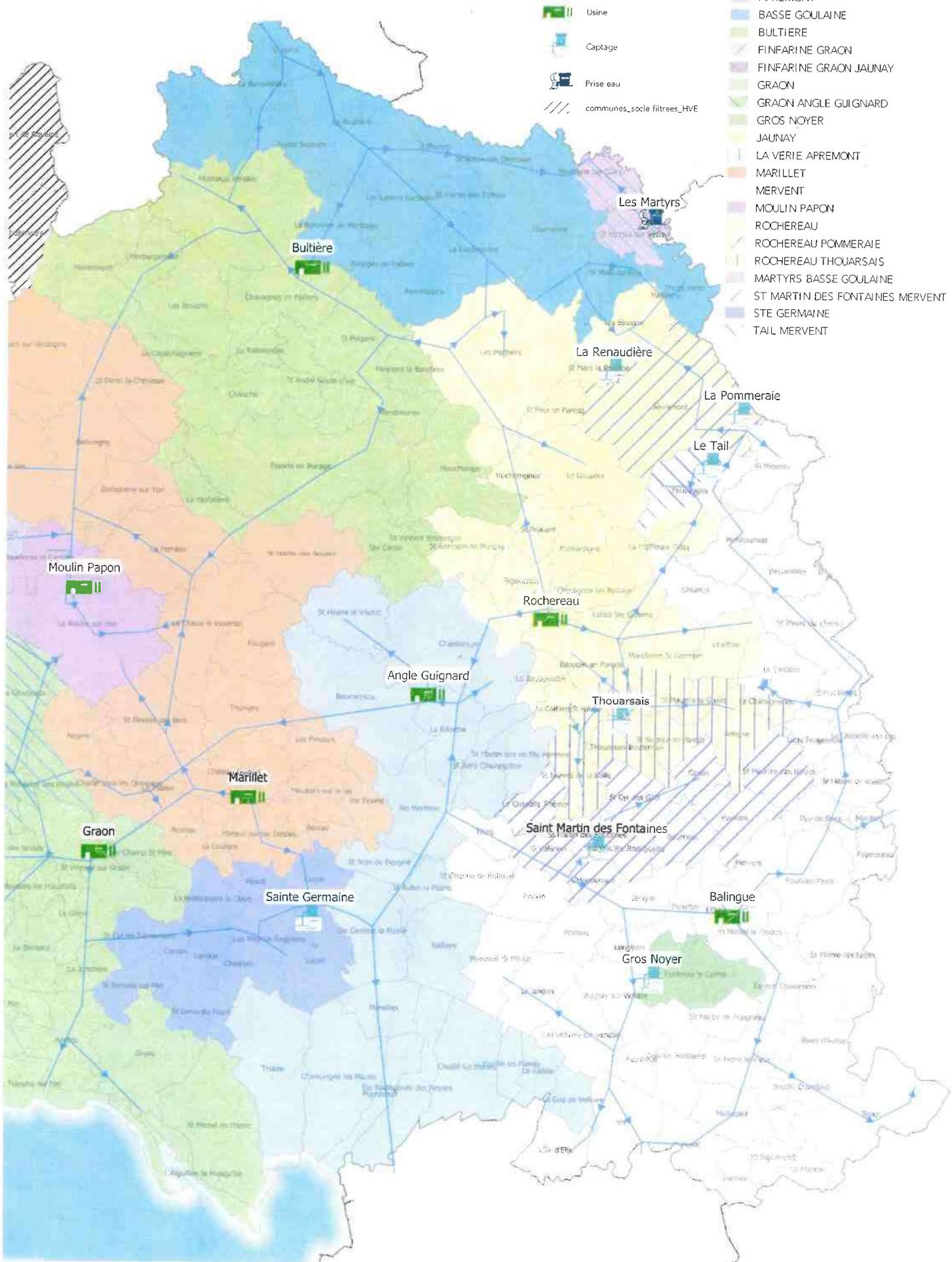
En complément de la compétence obligatoire « eau potable » inscrite dans les statuts, Vendée Eau possède également la compétence optionnelle « assainissement ».



Origine eau - Année 2022

- Réseaux\_schématiques
- Usine
- Captage
- Prise eau
- communes\_socle filtrées\_HVE

- ANGLE GUIGNARD
- APREMONT
- BASSE GOULAINÉ
- BULTIÈRE
- FINFARINE GRAON
- FINFARINE GRAON JAUNAY
- GRAON
- GRAON ANGLE GUIGNARD
- GROS NOYER
- JAUNAY
- LA VERIE APREMONT
- MARISET
- MERVENT
- MOULIN PAPON
- ROCHEREAU
- ROCHEREAU POMMERAIE
- ROCHEREAU THOUARSAIS
- MARTYRS BASSE GOULAINÉ
- ST MARTIN DES FONTAINES MERVENT
- STE GERMAINE
- TAIL MERVENT



# ENJEUX & PROSPECTIVE

## PROSPECTIVE

La dernière actualisation du bilan besoins-ressources en 2011 avait mis en évidence un risque de déficit entre les mois de mai et d'octobre de l'ordre de 8 millions de m<sup>3</sup> pour une année sèche et caniculaire à l'horizon 2025. Le bouquet de solutions mis en œuvre sur la décennie passée a permis de couvrir une grande partie de ce risque : transfert d'eau potable depuis le secteur de Mervent, mise en œuvre du stockage dans la carrière des Clouzeaux, amélioration des performances usines et réseaux...

### DES VOLUMES ANNUELS SIGNIFICATIFS DÉJÀ GAGNÉS GRÂCE AU BOUQUET DE SOLUTIONS :



ÉCONOMIES D'EAU  
PAR LES USAGERS  
(2003 - 2022) :  
estimé à  
**5 millions  
de m<sup>3</sup>**



RENDEMENT USINES  
ET RÉSEAUX :  
**5 millions  
de m<sup>3</sup>**



TRANSFERT  
EST-OUEST (2016) :  
**de 1,5 à  
2,5 millions  
de m<sup>3</sup>**



CARRIÈRES  
(Clouzeaux en 2022,  
St-Christophe du  
Ligneron en 2014) :  
**3,3 millions  
de m<sup>3</sup>**



OPTIMISATION  
DES FORAGES :  
**1,2 million  
de m<sup>3</sup>**



RÉHAUSSE DU BARRAGE D'APREMONT :

**0,7 millions de m<sup>3</sup>**

### DES GAINS À VENIR :



PROGRAMME JOURDAIN :

0,5 million de m<sup>3</sup> de 2024 à 2027 puis  
**2 millions de m<sup>3</sup>**

### FOCUS SUR LE PROGRAMME JOURDAIN

En février 2022, les travaux de construction de l'unité d'affinage du programme Jourdain ont débuté aux Sables d'Olonne. Le bâtiment a été érigé et l'unité d'affinage a été connectée à la canalisation de rejet en mer des eaux usées traitées. Les partenaires de Vendée Eau (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Département de la Vendée, Région Pays de la Loire, Europe/Feder, État) sur le programme Jourdain ont poursuivi et renforcé leurs engagements financiers, portant le co-financement du projet à environ 50%, pour un auto-financement de Vendée Eau de 50%. Opérationnelle dès 2023, l'unité d'affinage a vocation à alimenter le Jaunay à partir de l'automne 2024.



## TOUJOURS PLUS DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET AUX VENDÉENS

### VENDÉE EAU LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

#### AIDE À LA RÉALISATION DES SCDECI

En partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV), Vendée Eau propose à compter de septembre 2023, une assistance en 3 phases aux communes qui souhaiteraient se lancer dans la réalisation de leur Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) :

- Diagnostic initial (risques et besoins) et identification des Points d'Eau Incendie (PEI). Le Maire dispose alors d'un arrêté identifiant tous les points d'eau de la commune.
- Priorisation des secteurs déficitaires
- Préconisations de solutions, à partir du réseau d'eau potable ou non, secteur par secteur

Le Maire dispose ainsi d'une aide à la décision quant aux investissements à réaliser pour **assurer** la DECI sur sa commune.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF : UN TRANSFERT DE COMPÉTENCE ATTENDU



Plusieurs EPCI du Sud-est vendéen avaient sollicité Vendée Eau pour un éventuel transfert de la compétence Assainissement. Vendée Eau a alors lancé une vaste étude qui a investigué les domaines techniques, administratifs, financiers et qui a permis de mettre en avant les synergies possibles entre service de l'eau potable et service de l'assainissement collectif.

Suite à la finalisation de l'étude, Vendée Sèvre Autise a fait le choix de confier l'exercice de la compétence Assainissement Collectif à Vendée Eau à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. La gouvernance est partagée et s'appuie sur les avis de la commission Assainissement, composée d'élus locaux. Le service assainissement de Vendée Eau est représenté localement par une ingénieure qui bénéficie de l'appui de toutes les compétences transversales de Vendée Eau.

Cette organisation remplit ses objectifs, les premiers chantiers Assainissement Collectif suivis par Vendée Eau ont été lancés, le suivi patrimonial des équipements est en cours et

le suivi de l'exploitation a été mis en place. D'autres EPCI du territoire audités sont également en phase d'analyse des résultats fournis par l'étude et prendront leur décision en 2023.

### SERVICE AUX USAGERS :

#### REPRISE EN GESTION DIRECTE

Jusqu'à présent, la gestion des abonnés du service de l'eau était confiée à des opérateurs privés en Vendée. À l'avenir, elle sera gérée directement par Vendée Eau.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, 105 000 abonnés, sur les 500 000 à terme, seront concernés.

Les élus de Vendée Eau ont décidé de retenir une gestion directe des abonnés à l'échelle vendéenne, répondant à une volonté d'améliorer la lisibilité du service d'eau, à la nécessaire prise en compte de l'attente sociétale pour plus de proximité, et la nécessité de garantir la performance de manière uniforme sur le territoire.

La gestion directe des abonnés sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sur un premier périmètre comprenant les secteurs dits « Plaine et Graon », « Deux Maines » et « Vallée de la Sèvre », soit environ 105 000 abonnés, pour être élargi au 1<sup>er</sup> janvier 2026 au périmètre de la ville de La Roche-sur-Yon, soit 30 000 abonnés supplémentaires, puis en 2030 à l'ensemble du périmètre de Vendée Eau, soit au total 500 000 abonnés.

### SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE :

#### REPRISE EN RÉGIE PROGRESSIVE

Pour une connaissance et une gestion optimale du patrimoine réseau, la position et la description de ses composantes sont intégrées au système d'information géographique de Vendée Eau. La mise à jour des données est historiquement réalisée par des délégataires périodiquement. Les données sont ensuite analysées puis valorisées en interne par une équipe dédiée à l'aide d'outils spécifiques.

Dans le but de rationaliser le processus de mise à jour de la données SIG Réseau en réduisant les délais d'instruction et les risques d'erreur lors des actions intermédiaires, les élus de Vendée Eau ont décidé en 2022 d'expérimenter une réalisation en direct de l'intégration des plans de récolement, et de la mise à jour de la base de données SIG. L'année 2022 fut l'occasion de concevoir et développer les interfaces et mécanismes nécessaires au bon fonctionnement de ce nouveau processus.

Cette expérimentation a démarré en 2023 sur le secteur de La Roche-sur-Yon. Si les conclusions sont favorables, le dispositif sera déployé à partir de 2026 sur cinq nouveaux secteurs, puis sur le reste du territoire syndical.

# FAITS MARQUANTS

MISE EN SERVICE - 03/22

CARRIÈRE  
DES CLOUZEUX



SENTIER PÉDAGOGIQUE - 06/22



INAUGURATION - 06/22





**SIGNATURE DES CONTRATS DE TERRITOIRE**  
«LAY AMONT», «VIE ET JAUNAY» ET «BULTIÈRE»



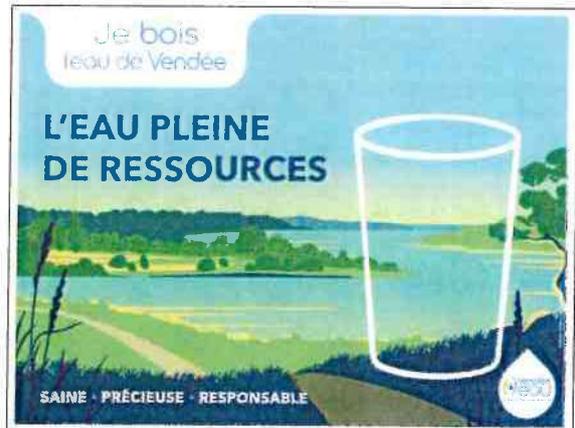
**PREMIÈRE PIERRE**  
DE L'UNITÉ D'AFFINAGE JOURDAIN



**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
USINE DU GRAON



**PRÉSENTATION DU PROGRAMME JOURDAIN**  
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Je bois  
l'eau de Vendée

**L'EAU PLEINE  
DE RESSOURCES**

SAINES • PRÉCIEUSES • RESPONSABLES



**JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**  
USINE DE ROCHEREAU



**CAMPAGNE**  
«JE BOIS L'EAU DE VENDEE»

# CHIFFRES CLÉS

**50 376 024 m<sup>3</sup>**  
**produits**

**11**  
**USINES DE**  
**TRAITEMENT**  
**D'EAU**  
**SUPERFICIELLE\***

**13**  
**BARRAGES**

**7**  
**PRÉ-BARRAGES**

**53 017 762 m<sup>3</sup> d'eau**  
**de surface prélevés**

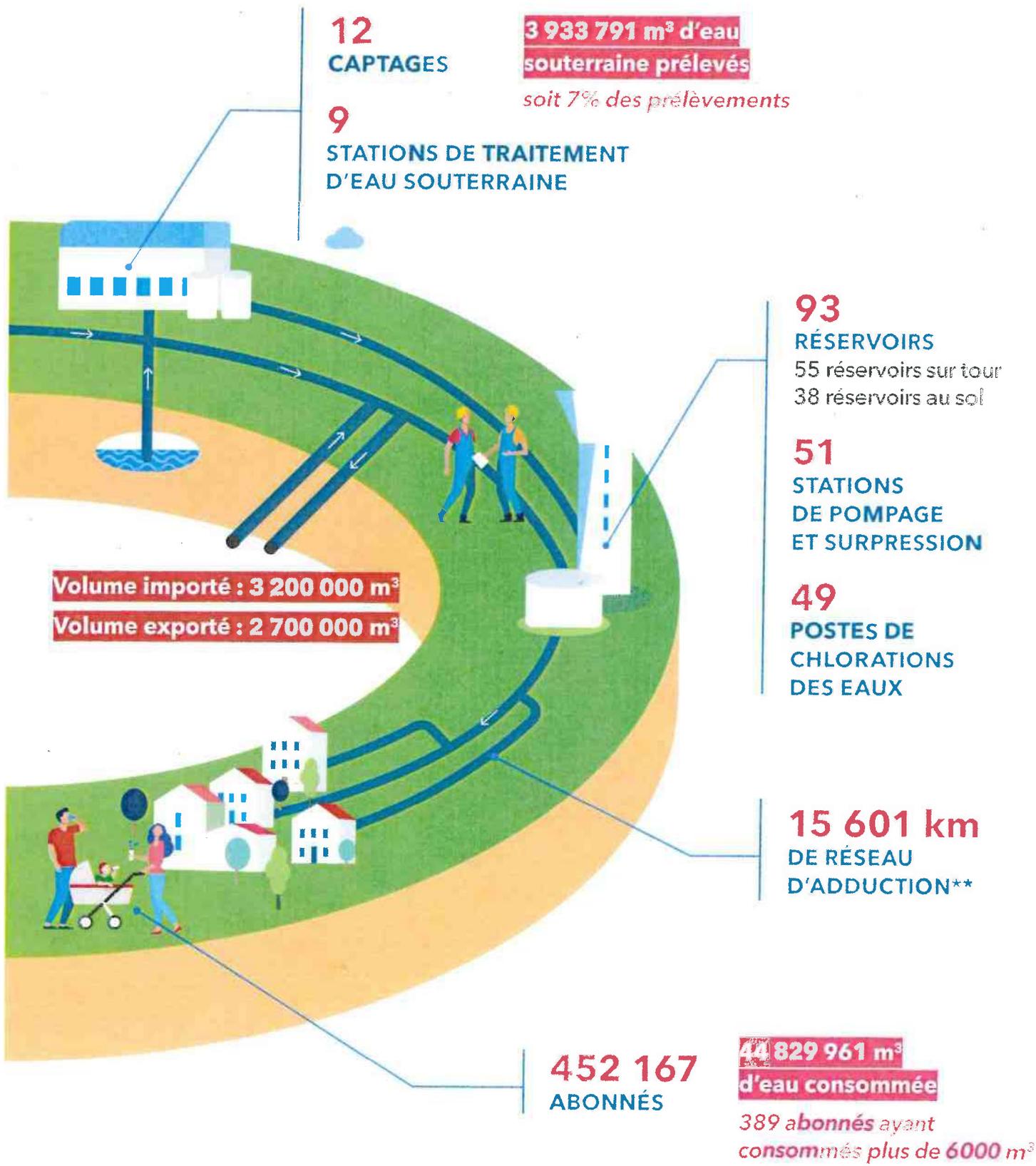
*soit 93%*  
*des prélèvements*



\* ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES  
ARS SUR LES OUVRAGES DE PRODUCTION : **323** dont **315 conformes**

AUTOCONTRÔLES :  
**1 316** dont **1 316 conformes**

**Rendement global des usines : 88%**



**12**  
CAPTAGES

**3 933 791 m³ d'eau**  
**souterraine prélevés**

*soit 7% des prélèvements*

**9**  
STATIONS DE TRAITEMENT  
D'EAU SOUTERRAINE

**93**  
RÉSERVOIRS  
55 réservoirs sur tour  
38 réservoirs au sol

**51**  
STATIONS  
DE POMPAGE  
ET SURPRESSION

**49**  
POSTES DE  
CHLORATIONS  
DES EAUX

**15 601 km**  
DE RÉSEAU  
D'ADDUCTION\*\*

**Volume importé : 3 200 000 m³**  
**Volume exporté : 2 700 000 m³**

**452 167**  
ABONNÉS

**44 829 961 m³**  
**d'eau consommée**

*389 abonnés ayant  
consommés plus de 6000 m³*

\*\* ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES  
ARS SUR LE RÉSEAU : **3 453** dont **3 435 conformes**

AUTOCONTRÔLES :  
**1753** dont **1749 conformes**

LP (Indice de perte en réseau) : 1,08 m³/km/jour



Le Fenouiller, le 29 Novembre 2023

**AMC Structures**

17 rue du Colombier - L'Oie  
85140 Essarts en Bocage

N/Réf. : IT/ST/2023-144

Objet : Opération n° AH66SPL-3  
Construction de commerces  
Commune du Fenouiller

**Marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables – Attribution et demande de pièces**  
*Lot n° 5 « Bardage panneaux sandwich - Portes »*

Madame, Monsieur,

Suite à l'analyse de votre offres remise dans le cadre de l'opération citée en objet, nous avons le plaisir de vous annoncer que le marché relatif au lot n° 5 « Bardage panneaux sandwich - Portes » a été attribué à votre entreprise, pour un montant HT de 85 598,38 €, [sous réserve de la fourniture des pièces ci-après :

- 8) Une attestation sur l'honneur signée contenant les déclarations sur l'honneur actualisées et visées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique,
- 9) Un document justifiant de la capacité de la personne signataire à engager la société (ex : extrait K.Bis, délégation de signature, ...),
- 10) Attestation de régularité fiscale de moins d'un an,
- 11) Attestation URSSAF de moins de 6 mois,
- 11) Attestations sociales de moins d'un an : retraite, prévoyance, congés payés, chômage, intempéries... (Pro BTP, CIBTP, CNETP, RSI...),
- 14) La liste nominative des salariés étrangers employés ou attestation de non emploi de salarié étranger,
- votre acte d'engagement original, signé électroniquement\* par le représentant de l'entreprise, au moyen d'un certificat de signature électronique qualifié.

Ces pièces devront nécessairement être remises **avant le mardi 5 décembre 2023, à 12h00** via le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>. Conformément à l'article 9.2.1 du Règlement de consultation, **la non remise des pièces demandées dans les délais entrainera le rejet de votre offre.**

*\*Si vous ne disposez pas de certificat de signature électronique, l'acte d'engagement devra être signé manuscritement (signature originale) et être remis par voie postale à l'attention du Service Marchés et à l'adresse suivante : Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée - 33, rue de l'atlantique - CS 80206 - 85005 La Roche sur Yon Cedex.*

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Mme Isabelle TESSIER

# LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

## ACTUALITÉS



### **PARTENARIAT TRIVALIS / CAUE / VENDÉE EAU**

#### **« JARDIN PLEIN DE VIE »**

#### INTERVENTIONS AUPRÈS DES CENTRES DE LOISIRS.

Trivalis, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Vendée et Vendée Eau, se mobilisent autour de valeurs communes de préservation de la ressource en eau, de diminution des déchets et de la qualité du cadre de vie. Le programme « Un sol plein de Vie » a ainsi été créé puis proposé à l'ensemble des centres de loisirs du département. Il fait découvrir aux enfants la richesse et l'intérêt des sols vivants. 64 animations sur ce thème ont ainsi eu lieu en 2022 auprès de 44 centres de loisirs répartis sur le département.

### **SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'EAU DANS LES CAMPINGS DU PAYS DE SAINT GILLES**

#### ANIMATIONS CLUB ENFANT, CHASSE AU TRÉSOR, QUIZZ.

Ce programme développé sur le bassin versant du SAGE Vie et Jaunay, financé en partie par la Région Pays de la Loire, et animé par la CLCV, Béanimations et Vendée Eau, a pour but de sensibiliser les estivants aux économies d'eau à travers des activités ludiques. La preuve par l'exemple et les explications font prendre conscience aux touristes de l'importance d'économiser l'eau sur leur lieu de vacances. Chacun peut ainsi contribuer à préserver la ressource (sur un secteur tendu en période estivale). 10 journées de sensibilisation ont été organisées dans 6 campings différents : 450 jeunes, familles et adultes initiés aux économies d'eau via ces animations.

### **JOURNÉE DE RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES AGRICOLES ET LES FIRMES PRODUCTRICES DE PRODUITS PHYTOS**

#### POUR SENSIBILISER LES CONSEILLERS ET TECHNICIENS AGRICOLES AUX ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES AUX MOLÉCULES PROBLÉMATIQUES RETROUVÉES DANS L'EAU BRUTE.

Vendée Eau anime un groupe de travail avec les partenaires agricoles des contrats territoriaux et les principales firmes productrices de produits phytopharmaceutiques autour des molécules de pesticides problématiques retrouvées dans les eaux brutes superficielles. En novembre 2021, une journée de formation à destination des conseillers et techniciens agricoles du secteur de Rochereau a été organisée à l'usine d'eau potable de Rochereau. L'objectif de la journée a été de les informer de la qualité de l'eau de leur territoire et de promouvoir les alternatives aux molécules problématiques. Une visite d'usine et des ateliers techniques ont été organisés (alternatives au Métolachlore et Métazachlore, les différentes voies de transfert et les techniques culturales simplifiées en agriculture biologique).

### **PARTENARIAT AVEC LE GROUPE DE PRODUCTEURS VENDÉE FLORE SAUVAGE**



#### RÉALISATION D'UNE PLAQUETTE DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC SUR LES INTÉRÊTS ET AVANTAGES DES PLANTES ENDÉMIQUES.

Dans la continuité de la promotion des plantes sauvages auprès des collectivités et du grand public, Vendée Eau a financé une plaquette construite par le groupe de travail « Vendée Flore Sauvage » qui doit permettre une meilleure connaissance, divulgation, appréciation, promotion de ces plantes anodines qui font parties de notre quotidien et dont nous sous/méestimons la valeur environnementale, gustative et peut-être même les bénéfices sur notre bien-être.



**82**  
MARES CRÉÉES OU RÉHABILITÉES



**91 055**  
ARBRES PLANTÉS  
34 dossiers



**396**  
CLASSES SENSIBILISÉES  
9285 élèves

## FOCUS

**LA NATURE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'EAU**  
**LES ACTIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

Vendée Eau a pour objectif de mettre en œuvre des actions favorisant une dé-pollution naturelle des eaux superficielles. La création et la restauration de mares et le reboisement (haies, bosquets, agroforesterie) sont des éléments phares en matière de reconquête de la qualité de l'eau. Elles sont financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la région Pays de la Loire dans le cadre des contrats territoriaux.

Les mares visent à récupérer des eaux de ruissellement, ou de lessivage potentiellement chargées en sédiments, éléments minéraux et organiques ou pesticides. Ces ouvrages permettent de ralentir et d'épurer l'eau avec les végétaux, les bactéries et la lumière. Les mares permettent également d'accueillir une faune et une flore spécifiques.

Les zones boisées (haies, bosquets, parcelles en agroforesterie), agissent sur la répartition des précipitations arrivant au sol, les filtrent et permettent de réduire et de limiter le transfert des polluants vers les ressources en eau.

Les abords des exploitations (cours de ferme) sont encore souvent entretenus avec des pesticides qui entraînent une dégradation de la qualité de l'eau par ruissellement. L'aménagement des cours de ferme a pour objectif de limiter cet usage et de faciliter l'entretien en repensant les talus, bords de bâtiments et autres espaces difficiles d'accès.

## QUELQUES CHIFFRES :



## CAS PRATIQUE :

**Aménagement du cours de ferme de l'EARL Le Lavoir à Pouzauges (bassin versant de Rochereau)**

Les abords des bâtiments hors sols ont été repensés. Les espaces auparavant délaissés, en forte pente et difficiles d'accès ont été aménagés puis ensemencés. Cette action a été complétée avec des plantations en bosquets. L'entretien est facilité et l'exploitation mieux intégrée dans le paysage. L'exploitant n'y utilise plus de produit phytosanitaire.



**80**  
ACCOMPAGNEMENTS D'EXPLOITANTS AGRICOLES,  
DE COLLECTIVITÉS ET DE PARTICULIERS pour la réalisation  
de plantations de haies ou aménagements de mares



**4 297**  
VISITEURS dans les usines  
et autres ouvrages,  
dont 1 200 élèves

# LA PRODUCTION

## ACTUALITÉS

### UNE NOUVELLE USINE À SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



Sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Mortagne, l'eau est acheminée par Vendée Eau majoritairement depuis la Loire Atlantique voisine, excepté pour les communes de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Mortagne-sur-Sèvre. Sur ces deux communes, l'eau du robinet provient d'un prélèvement dans la Sèvre Nantaise, après traitement au sein de l'Usine des Martyrs.

Passer la production de 90 à 130 m<sup>3</sup> par heure

Le passage en usine permet à l'eau d'atteindre un niveau de qualité élevé en éliminant les pesticides, principaux polluants présents dans la Sèvre Nantaise. Néanmoins, l'usine actuelle est vieillissante et sa capacité est limitée. Vendée Eau a donc lancé des travaux, qui s'étendront de janvier 2023 à juin 2024, afin de construire une nouvelle usine, créer une nouvelle prise d'eau, poser de nouvelles canalisations et revoir le circuit de mise en distribution sur les deux communes concernées.

La nouvelle usine permettra de passer la production de 90 à 130 m<sup>3</sup> par heure, d'augmenter la qualité de l'eau distribuée et de disposer d'un outil de production techniquement fiable.

Par ailleurs l'usine sera exemplaire en terme de développement durable tant au niveau de sa conception que de son exploitation (limitation des enrobés pour une faible imperméabilisation, éco-pâturage, faible empreinte, aération naturelle avec bardage, espaces verts et zone de rejets végétalisée). Le site sera insonorisé afin que les pompes ne génèrent pas de nuisances aux alentours et un soin particulier sera apporté aux aménagements des abords du site, dans le cadre d'une concertation avec les élus communaux.

Le projet global représente un budget total de 6 millions d'€HT, intégralement financé par Vendée Eau.

### DIAGNOSTICS DES USINES DU JAUNAY ET DU MARILLET

Vendée Eau dispose d'un patrimoine conséquent qui lui permet d'assurer en permanence la production d'eau potable et de satisfaire les besoins en consommations d'eau de ses abonnés.

Les 13 usines en fonctionnement font l'objet d'un suivi quotidien dans le cadre de l'exploitation et à fréquence régulière, Vendée Eau organise une expertise approfondie de l'état de ces ouvrages.

En 2022, les cabinets d'experts SCE et ARTELIA ont réalisé respectivement pour les usines du Jaunay et du Marillet un diagnostic complet de la qualité du fonctionnement, de la performance des filières de traitement et une expertise de l'état des équipements et du génie civil des ouvrages.

À l'issue de ces diagnostics, les bureaux d'études ont formulé leurs préconisations sur les actions à mener à court terme afin de pérenniser la performance des usines (consignes pour adapter le traitement de l'eau, travaux de réparation à court et moyen terme pour pérenniser les équipements et ouvrages).

L'usine du Jaunay ayant été construite en 1978, la filière de traitement modernisée en 2000, l'usine du Marillet construite en 1988 et la filière de traitement modernisée en 2003, des travaux de modernisation devront être envisagés à la fin de la prochaine décennie. Dans cette perspective, les bureaux d'études ont étudié les différentes solutions envisageables (de la réhabilitation à la construction de nouvelles usines) afin que Vendée Eau engage prochainement les projets de modernisation de ces équipements structurants.



**1 210 024 kWh**  
PRODUITS PAR TURBINES  
hydroélectriques sur les barrages



**4**  
VISITES TECHNIQUES APPROFONDIES  
(CACG) et 4 inspections des barrages (DREAL)

## FOCUS

## FACE À LA SÉCHERESSE, LE MODÈLE VENDÉEN DE GESTION DE L'EAU A MONTRÉ SA RÉSILIENCE

En 2022, la France a traversé une sécheresse exceptionnelle et la Vendée n'a pas été épargnée. Le manque de précipitations a été accompagné de vagues de chaleurs successives, qui ont causé à la fois des phénomènes d'évaporation et des hausses de consommation d'eau par les abonnés. Par ailleurs, le succès de notre département en matière touristique a entraîné un pic de consommation estival important. Très vite, dès le mois de mai, Vendée Eau alertait sur la tension à venir sur la ressource. Le 15 juin, le préfet prenait un arrêté limitant les usages de l'eau potable. De ce niveau « Alerte », nous sommes passés en « Alerte renforcée » le 27 juillet 2022.



Or, les retenues et les consommations d'eau sur notre département ne sont pas réparties de manière homogène. Alors que d'importantes retenues, à l'image du complexe de Mervent, se situent à l'est et au sud Vendée, seules les retenues d'Apremont et du Jaunay, de capacités moyennes, sont présentes à l'ouest, là où les consommations sont les plus sujettes à la saisonnalité.

Ce sont donc ces retenues de l'ouest du département qui ont été le plus vite en tension en début d'été. Le principe de solidarité départementale a tourné à plein régime : les 13 retenues vendéennes n'en forment plus qu'une au service de l'ensemble des abonnés.

Très vite, pour éviter les manques d'eau dans les zones naturellement déficitaires en eau, Vendée Eau a activé des transferts. Grâce au maillage du réseau et aux interconnexions entre les usines d'eau potable, les réserves ont pu être réparties afin de satisfaire l'ensemble de la demande en tout point de la Vendée.

Ainsi, par exemple, le complexe de Mervent, le plus important de Vendée, a permis d'alimenter, via l'usine de production d'eau potable de la Balingue, l'ouest vendéen. L'eau, transitant par une canalisation de fort diamètre (« feeder ») de 120 km, pouvait ainsi par exemple être

acheminée jusqu'à l'usine d'Apremont, pour ensuite être distribuée sur un vaste secteur allant de Challans à l'île d'Yeu en passant par Noirmoutier ou encore Saint-Jean-de-Monts.

De nombreuses autres solutions ont été mises en œuvre pour éviter les manques d'eau sur le territoire, comme :

- le pompage de l'eau depuis les carrières de stockage d'eau brute (carrière des Clouzeaux et de Saint-Christophe-du-Ligneron) vers les retenues
- la réalimentation de la retenue du Graon depuis le Marillet
- le transfert d'eau brute depuis Moulin Papon vers Apremont via la Vie
- l'optimisation des pressions
- la maximisation de la production de certains sites

Ces différentes actions, qui ont permis d'alimenter l'ensemble des Vendéens, n'ont été possibles que parce qu'en Vendée, les collectivités locales se sont regroupées pour gérer ensemble, à l'échelle du département, l'eau potable.



**1 639** ANALYSES  
physico-chimiques et  
bactériologiques de l'eau produite  
dont 99,7% conformes



**35 643 434 kWh**  
UTILISÉS  
pour la production



**49 790 457 m<sup>3</sup>**  
D'EAU  
produits

# LA DISTRIBUTION

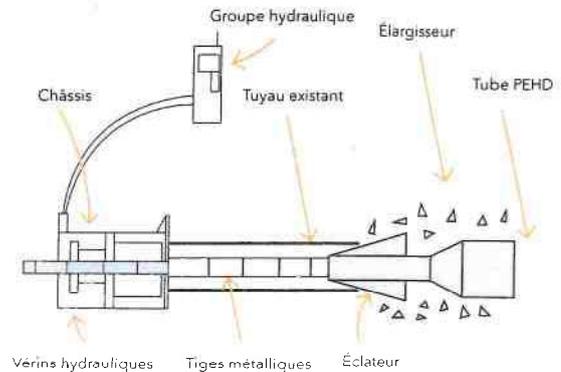
## ACTUALITES

### ÎLE D'YEU - RENOUELEMENT DE RESEAUX ET MISE EN ŒUVRE DE LA TECHNIQUE D'ÉCLATEMENT

Vendée Eau a procédé au renouvellement de la conduite qui alimente le château d'eau de Port Joinville, sur 260 m, datant de 1979 et au renouvellement des 2 conduites principales de distribution de l'île sur 800 m. Sur l'île d'Yeu, lorsque les conditions s'y prêtent, est privilégiée la technique de renouvellement sans tranchée par éclatement. Le principe consiste à découper la canalisation existante par un cône élargisseur, qui vient « éclater » le tuyau, en tirant ce cône tranchant. Le cône entraîne derrière lui la nouvelle canalisation d'un diamètre parfois plus important, qui prend ainsi la place de l'ancienne, sans avoir à ouvrir la route.

Cette technique limite grandement les évacuations de déblais, l'apport de matériau de carrière, et la gêne occasionnée.

Le montant des travaux s'élève à 950 000 € TTC.



### DÉCONSTRUCTIONS DE CHÂTEAUX D'EAU



Sainte-Foy



La Bruffière

En raison de la réorganisation de la distribution qui s'adapte aux évolutions techniques et démographiques, deux réservoirs sur tour ont été déconstruits en 2022 : le château d'eau de Sainte-Foy et le château d'eau de la Bruffière - qui fut un temps le plus grand de France.

### RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR ZI NORD

Vendée Eau a lancé en octobre 2022 d'importants travaux pour améliorer l'étanchéité de la cuve du château d'eau situé au Nord de la Roche-sur-Yon, pour réhabiliter le génie civil, pour renouveler la partie hydraulique et revoir les dispositifs anti-intrusion.



### FONTENAY-LE-COMTE RENOUELEMENT DU RÉSEAU PONT DU CHAIL ET PASSAGE SOUS LA VENDÉE

Trois canalisations d'eau potable névralgiques de la distribution de Fontenay-le-Comte étaient posées dans le trottoir du Pont du Chail, franchissant la rivière Vendée. Suite à des travaux de réfection du revêtement du trottoir, les canalisations ont été fragilisées. Un nouveau passage de canalisation dans le pont n'étant pas envisageable techniquement, la liaison a été rétablie en implantant une canalisation PEHD par forage dirigé sur une longueur de 170 m (mètres linéaires), sous la rivière Vendée à proximité du Pont du Chail.

Ces travaux complexes ont été réalisés au printemps 2022 pour un montant de 185 000 € TTC.



**71 km**  
DE CANALISATIONS RENOUELÉES

**80 km**  
DE CANALISATIONS CRÉÉS

**0,47%**  
TAUX DE RENOUELEMENT

**FOCUS**

**SÉCURISATION DES RÉSEAUX :  
DES ÉTUDES POUR PRÉPARER L'AVENIR**

Dans le cadre de sa volonté de sécuriser et renforcer le réseau d'adduction d'eau potable, Vendée Eau a réalisé deux études en 2022. La première concernait un large territoire d'étude sur le Centre-Est Vendéen (les communautés de communes de Saint-Fulgent-les-Essarts, du Pays des Herbiers et celle du Pays de Chantonay et la commune de la Ferrière), l'autre sur le Pays des Achards.

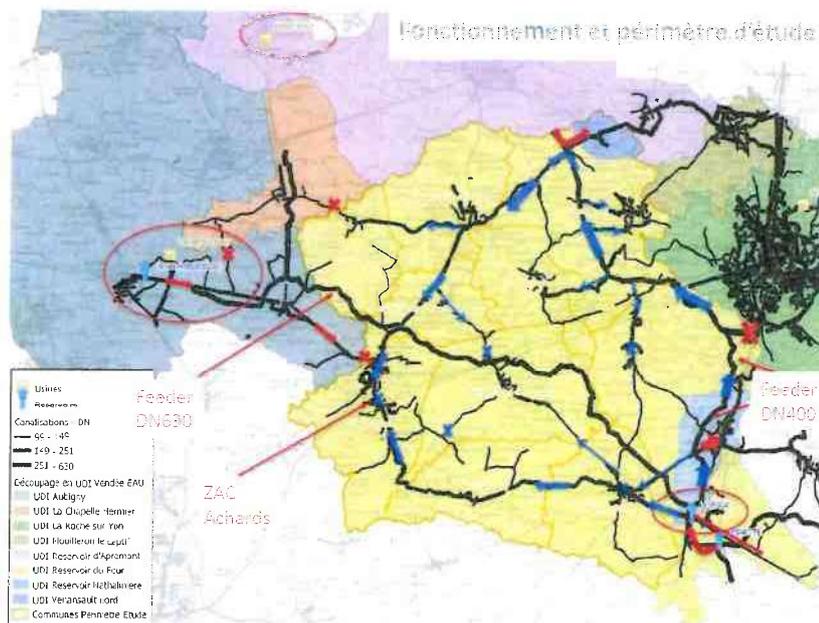
**CENTRE-EST**

Le but de cette étude était de réaliser un diagnostic du réseau de transport principal et des ouvrages (réservoirs et usines) présents sur le territoire. Pour se faire, le bureau d'études Altereo mandaté par Vendée Eau, a réalisé une campagne de mesures à l'été 2021. Ces mesures de débit et pression ont permis de mettre à jour le modèle hydraulique de la zone. Véritable jumeau numérique du réseau, ce modèle permet de simuler des écoulements et de calculer l'impact du renforcement des installations ou des scénarios défavorables. Il permet aussi de réaliser des projections d'augmentation des consommations pour se projeter dans le futur. Grâce à ce travail de diagnostic, des scénarios de renforcement et de sécurisation ont pu être proposés pour répondre aux besoins futurs et aux situations de secours comme des casses sur le réseau ou des arrêts d'usines.

Ainsi un programme de 19 millions d'euros a été élaboré pour le renforcement du réseau à planifier sur les prochaines années.

**PAYS DES ACHARDS**

Sur le même principe d'étude, le bureau d'études Artelia a réalisé le diagnostic du réseau de transport et de distribution de la communauté de communes du Pays des Achards. Cette étude a mis en avant l'absence de réservoir proche de la zone de distribution. Du fait de la présence d'une importante zone artisanale, la conclusion de l'étude porte sur la construction d'un nouveau réservoir sur tour à Saint-Georges-de-Pointindoux, de 3 000 m<sup>3</sup>. Elle met aussi en avant le besoin de renforcement de la conduite d'alimentation principale de Sainte-Flaive-des-Loups sur 7 km.



Le coût total des aménagements à faire est estimé à 5,6 millions d'euros pour une mise en fonctionnement du réservoir prévue pour 2032.



**5 206** ANALYSES physico-chimiques et bactériologiques de l'eau produite dont 99,55 % conformes



**1,08 m<sup>3</sup>/km/j** ILP Indice Linéaire de Perte



**12 306 474 kWh** UTILISÉS pour la distribution

# LA GESTION DES USAGERS

## ACTUALITÉS

### FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (loyer, charges, autres factures...). Ce fonds est géré par le Département de la Vendée. Il existe un FSL par département.

Chaque année, Vendée Eau abonde le budget du FSL à hauteur de 50 000 €. En 2022, le budget global du FSL était de 1 218 382,63 €.

En 2022, 352 ménages ont été aidés pour le règlement de leur facture d'eau pour un montant total de 70 131 €.

Ces subventions correspondent aux 3 parts de la facture d'eau :

- Distribution de l'eau potable pour Vendée Eau
- Collecte et traitement des eaux usées pour le Service d'assainissement collectif
- Les redevances de l'Agence de l'eau

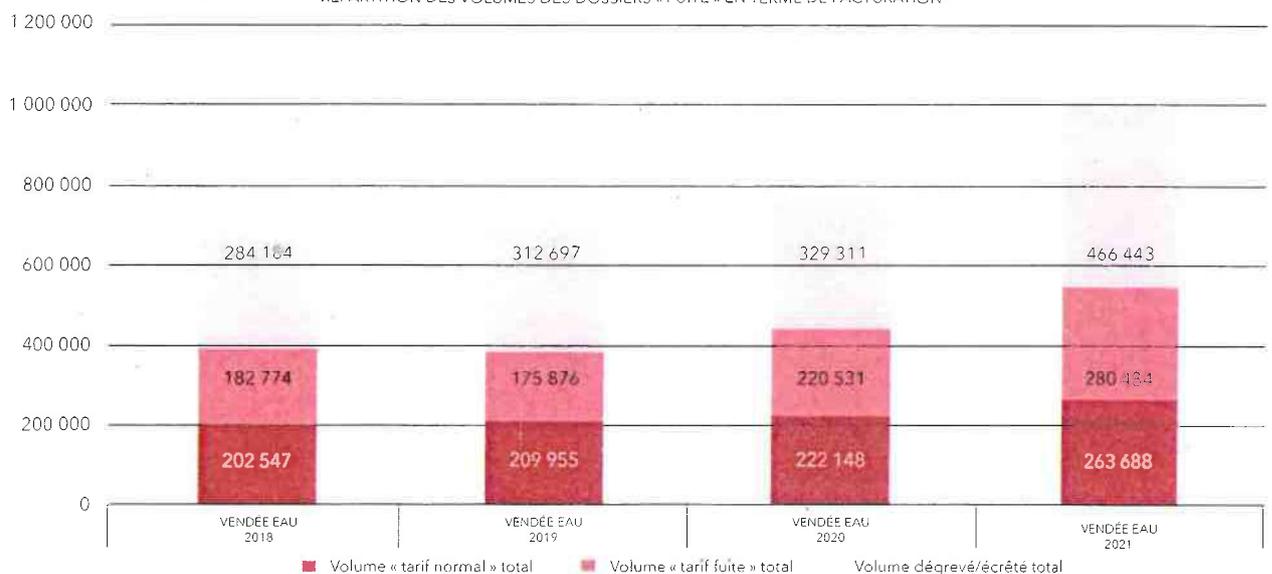
### BILAN FUITE :

Grâce au déploiement de la radio-relève, les abonnés bénéficient désormais de deux relèves semestrielles en mai et en novembre. Ce dispositif permet de déclencher, si nécessaire, un courrier d'information d'une consommation anormale avant chaque facture. Une consommation est considérée comme « anormale » si son volume annuel est supérieur au double de la consommation moyenne de l'abonné observée sur les 3 années précédentes.

En 2021, 1 569 abonnés de Vendée Eau ont bénéficié d'un dégrèvement ou d'un écrêtement pour fuite.

- 953 dossiers ont bénéficié des dispositions de la loi Warsmann, cela signifie que la fuite était localisée sur une canalisation d'eau alimentant un local d'habitation.
- 616 dossiers du tarif fuite complémentaire de Vendée Eau (tout autre type de fuite).
- 228 dossiers comprenaient un volume de fuite supérieur à 1 000 m<sup>3</sup>, ces demandes sont directement analysées par Vendée Eau.

RÉPARTITION DES VOLUMES DES DOSSIERS « FUITE » EN TERME DE FACTURATION



**452 167**  
ABONNEMENTS  
dont 6 001 en tarif social (1,33%)

**44 563**  
NOUVEAUX ABONNEMENTS  
78,85% de mutation, 21,15% de créations de branchement

## FOCUS

## NOUVEAUX CONTRATS LA ROCHE-SUR-YON ET FONTENAY-LE-COMTE

Les contrats d'affermage en cours sur les communes de la Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte avec Veolia se terminant au 31 décembre 2022, Vendée Eau a délibéré sur les futurs modes de gestion sur ces deux périmètres et a décidé de conclure des contrats de délégation de service public à paiement public :

- avec Veolia et d'une durée de 3 ans pour la Ville de la Roche-sur-Yon (du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025),
- avec SAUR, par avenant au contrat de la Forêt de Mervent, pour une durée de 7 ans pour la Ville de Fontenay-le-Comte (du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2029).

Ces nouveaux contrats prévoient notamment le déploiement de la radiorelevé des compteurs d'eau dès 2023. Les abonnés seront par conséquent contactés pour l'installation de ce nouveau dispositif, qui permettra de relever leur compteur à distance sans avoir besoin de rentrer dans les habitations. Cela permettra d'établir les deux factures semestrielles sur la base des index réels radiorelevés en mai et en novembre, et d'alerter deux fois par an en cas de consommations anormales.



Les élus de Fontenay-le-Comte visitent l'usine de Gros Noyer - Avril 2022

L'ancien contrat de la Roche-sur-Yon a donné lieu à un nouveau contrat de distribution et à un nouveau contrat de production dédié au barrage et à l'usine de Moulin Papon. Sur le secteur de Fontenay-le-Comte, le site de production de Gros Noyer a été intégré par voie d'avenant aux contrats de production du complexe de Mervent (SAUR) et la partie distribution de l'ancien contrat de Fontenay-le-Comte a rejoint par voie d'avenant le contrat de Délégation de Service Public du secteur de Mervent (SAUR).



**0,8%**  
RÉCLAMATIONS  
écrites

**2,2%**  
RÉCLAMATIONS  
écrites + orales



**264,38 € TTC**  
POUR LA PART EAUX POTABLE  
d'une facture de 120m<sup>3</sup>

# RESSOURCES HUMAINES

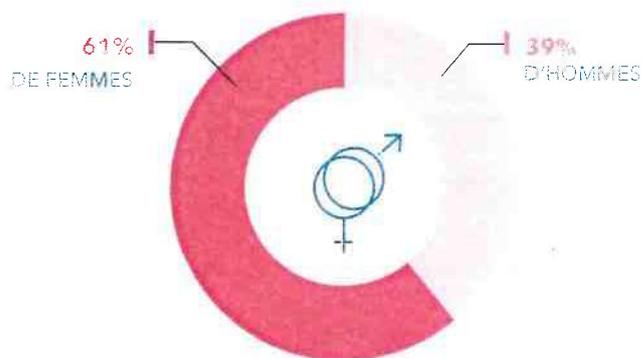
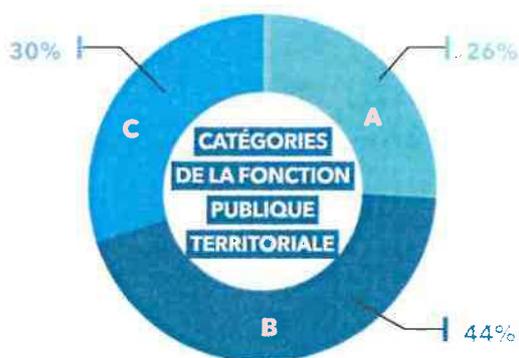
## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Afin de garantir les meilleures conditions de sécurité à ses agents, Vendée Eau déploie continuellement des actions santé et sécurité au travail. Ainsi en 2022, un livret sécurité a été diffusé, 25 agents ont reçu un accueil sécurité, tous les véhicules ont été équipés de gyrophares et de trousse de premiers soins. L'ensemble des documents qui le nécessitent ont été actualisés (plan d'évacuation, registres, etc.). La prévention est un axe majeur de réduction des risques professionnels. Les assistants de prévention travaillent avec les agents pour fournir des EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés ainsi que des outils ergonomiques pour les postes de travail (souris, repose pieds...).



89 AGENTS VENDÉE EAU

RÉPARTIS COMME CI-DESSOUS :



FILIÈRE TECHNIQUE

56 %

49 AGENTS



FILIÈRE ADMINISTRATIVE

44 %

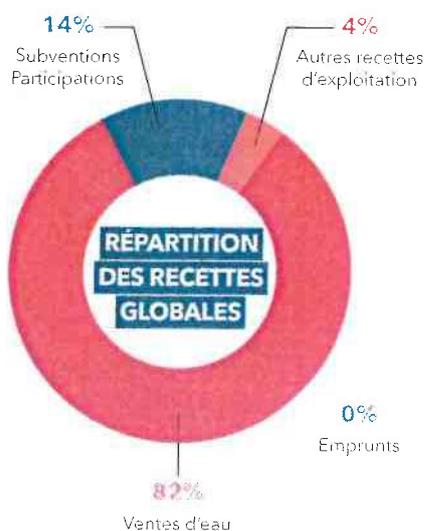
38 AGENTS



1,0 année  
RATIO DE DÉSENDETTEMENT  
en 2022

2,20 € / m<sup>3</sup>  
POUR L'EAU POTABLE  
abonnement inclus, pour une facture de 120 m<sup>3</sup>

# FINANCES



## À QUOI SERT LA CONTRIBUTION DES ABONNÉS ?



(Données exercice 2022)

## ÉVOLUTION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Entre 2021 et 2022, les charges réelles de fonctionnement de Vendée Eau sont passées de 46,3 M€ à 49,8 M€ (+7,5%). Cette augmentation de 3,5 M€ est majoritairement liée à la forte inflation constatée en 2022.

En effet, près de 75% des charges réelles de fonctionnement supportées par Vendée Eau sont liées aux contrats de délégation de service public pour la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable. La rémunération versée aux exploitants est liée contractuellement à des formules de révision qui dépendent notamment de l'évolution du coût de l'énergie et des produits de traitement.

## ÉVOLUTION DES CHARGES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Entre 2020 et 2022, Vendée Eau a réalisé en moyenne 33,6 M€ de dépenses d'investissement. Sur la période 2023-2030, l'investissement moyen annuel devrait être porté à 74,3 M€.

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (COMPTE ADMINISTRATIF 2021)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION EN K€	Montant (k€)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>89 543</b>
Ventes d'eau aux abonnés	83 292
Ventes d'eau hors Vendée Eau	1 550
Autres recettes	4 701
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>49 764</b>
Rémunération des exploitants - Production	16 050
Rémunération des exploitants - Distribution	20 300
Redevance Prélèvement AELB	2 150
Achats d'eau hors Vendée Eau	1 400
Intérêts de la dette + ICNE	673
Charges de personnel	4 643
Service Relations Usagers	132
Autres dépenses	4 416
Provision pour risques et charges	0
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>39 779</b>
Remboursement du capital	5 000
<b>ÉPARGNE NETTE</b>	<b>34 779</b>
Dépenses d'investissement	39 485
Recettes d'investissement	12 361
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>27 125</b>
Épargne nette	34 779
Emprunts nouveaux	0
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>7 654</b>
Fonds de roulement au 31/12 (yc. RAR)	65 151
En-cours de dette au 31/12	40 390
<b>RATIO DE CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT</b>	<b>1,02</b>



**3 450**  
FACTURES  
prises en charge en 2021

**19,7 jours**  
DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT  
(11,6 jours traitement Vendée Eau)



37 rue Paul-Émile Victor CS 90041  
85036 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

02 51 24 82 00  
vendee-eau@vendee-eau.fr

[www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr)